



MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE

Donneloye, le 28 mai 2015

**Case postale 21
1407 Donneloye**

Tél. 024/433.19.50
FAX 024/433.19.51
E-mail info@donneloye.ch

Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye

Préavis 01/2015

Rapport sur la gestion et les comptes 2014 de la commune de Donneloye

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2014 de la Commune de Donneloye ont été examinés et approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 26 mai 2015.

Nous tenons à votre disposition pour consultation :

- Le rapport de la fiduciaire comprenant les comptes communaux 2014, le tableau des amortissements, la récapitulation des emprunts bancaires et prêts
- Les procès-verbaux des séances de la Municipalité

Ci-dessous nos commentaires sur l'exercice 2014 en 2 parties :

Partie A : commentaires généraux sur la gestion

Partie B : commentaires spécifiques sur les comptes

A Rapport de gestion

A1 Administration

La Municipalité adresse ses remerciements à Mmes Florence Billaud, secrétaire municipale, et Françoise Gavillet, boursière, pour leur collaboration durant cette année. Grâce à leur excellent travail, la Municipalité peut s'appuyer sur une équipe compétente, sûre et toujours disponible. Le Bureau communal est la carte de visite d'une commune, il est indispensable à sa bonne gestion et doit être à l'écoute de la population.

A2 Finances

Péréquation : Les rentrées fiscales des personnes physiques sont supérieures à 2013, ce qui entrera en compte pour le calcul de la péréquation. Comme ces dernières années, un montant a été mis en réserve pour le bouclage de la péréquation 2014.

Gestion des dettes et liquidités : Le tableau des dettes et des liquidités au 31.12.2014 est joint à ce préavis.

La Municipalité ne peut que se réjouir du résultat de l'exercice 2014. Si la différence entre le budget et les comptes est importante, elle n'est pas le résultat d'une volontaire sous-estimation des recettes fiscales. Ces dernières sont difficiles à budgéter de manière précise et les chiffres estimés par l'Etat, servant de base au budget de toutes les communes, se sont révélés bien inférieurs à la réalité.

La situation financière de la commune est bonne, l'endettement est correct, les liquidités suffisantes et des projets d'investissement sont envisageables. Toutefois, des dépenses importantes nous attendent, notamment au niveau de l'accueil parascolaire. De plus si notre commune n'est pas directement touchée par la réforme sur la fiscalité des entreprises, la solidarité cantonale va se faire sentir par le biais de la péréquation. On parle d'environ deux points d'impôts, des chiffres plus précis devraient nous parvenir prochainement.

Réjouissons-nous du résultat des comptes 2014, mais soyons prêts à supporter des charges pour le scolaire, le social, la sécurité, toujours plus lourdes.

B COMPTE D'EXPLOITATION 2014

L'exercice 2014, totalisant CHF 3'313'555.55 de recettes et CHF 3'425'299.08 de dépenses, laisse apparaître un excédent de revenus de CHF 111'743.53, après CHF 236'368.20 d'amortissements obligatoires budgétés et CHF 459'999.-- d'amortissement du patrimoine financier, soit un total de CHF 696'367.20 d'amortissements comptables. De plus, un montant de CHF 200'000.-- a été attribué au fonds de renouvellement/rénovation.

Une augmentation des rentrées des impôts personnes physiques et la vente du terrain au Plat de Jon expliquent en partie ces chiffres exceptionnels.

1. Administration générale

Administration

110.301

Le montant des heures de la Municipalité dans ce poste est supérieur aux années précédentes. De plus, le déménagement des archives a généré une dépense non budgétée.

110.311 Achat mobilier-machines-mat.

Dans le budget 2014, un montant de CHF 10'000.-- a été mis en compte au Collège de Prahins pour l'achat de 2 armoires anti-feu pour les archives. Cet achat a été réalisé, mais passé dans le compte Administration.

110.317 Réceptions – Manifestations et 3171 Journal Générations et cadeaux jubilaires

Le total de ces deux postes est inférieur au budget et aux comptes 2013.

110.3181 Frais enquêtes

Le volume des enquêtes soumises au BTY, ainsi que les montants facturés ont augmenté en 2014. Le chiffre est à mettre en relation avec l'augmentation des émoluments (110.431)

110.3182 Frais aménagement du territoire (PGA)

L'étude du futur PGA se poursuit.

2. Finances

Impôts

210

Le total des impôts 2014, comme l'année dernière, est supérieur aux prévisions. L'augmentation s'élève à près de CHF 168'000.-- ce qui aura une incidence sur le décompte final de la péréquation et de la facture sociale 2014. Un montant est provisionné (sous chiffre 220.3809).

210.400 Impôts sur revenu et fortune :

Comme ces dernières années, le montant des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques continue d'augmenter. Par rapport au budget la différence est très conséquente, mais il ne s'agit pas de notre part d'une prudence exagérée pour le budget 2014, le chiffre étant celui calculé selon le montant des acomptes en septembre 2013.

210.404/4411/405 Mutation, gains immobiliers, successions :

Comme déjà largement expliqué pour les exercices précédents, les montants de ces comptes ne sont pas mis au budget.

210.381 Attribution Fonds renouvellement-rénovations

Selon la décision du Conseil Général, le montant de CHF 21'088.70, qui correspondant à la taxe d'usage du sol versé par la Romande Energie, a été attribué au Fonds de réserve renouvellement-rénovations (381).

En raison des revenus supérieurs aux prévisions et aux comptes 2013, un montant supplémentaire de CHF 200'000.-- est attribué à ce fonds de rénovation, en prévision des investissements projetés pour la rénovation du bâtiment de l'auberge communale.

Service financier

220.322 Intérêts dettes long terme :

Le montant des intérêts à long terme est inférieur au budget. Le montant total des emprunts se monte à CHF 1'270'000.—environ (sans les prêts LDER).

220.352 – 220.452 Fonds de péréquation :

Les chiffres de la situation définitive de la péréquation 2013 nous sont parvenus comme à l'accoutumée en septembre. Un montant supplémentaire de CHF 123'493.-- a été payé pour le bouclage de la péréquation 2013.

Comme en 2013, le montant élevé de l'impôt sur le revenu et la fortune 2014 entraînera une augmentation du point d'impôt, donc un solde à payer de près de CHF 245'000.-- selon les chiffres de la simulation. Le « Fonds de péréquation – réserve pour le bouclage » (92594) au bilan se monte à CHF 269'820.--. Les écritures passées dans ce compte sont les suivantes :

- Reprise du Fonds de réserve : CHF 123'493.-- (bouclage péréquation 2013)
- Attribution au Fonds de réserve : CHF 120'000.--

3. Domaines et bâtiments

310 Terrains

La vente de la parcelle au Plat de Jon a permis de mettre en compte CHF 490'000.-- de gains sur la vente de terrain (310.4242), montant auquel on déduit le montant des honoraires de courtage : CHF 11'621.-- (310.318).

310.330 Amortissement terrains

Le solde de la parcelle au Plat de Jon n'est plus du terrain en zone constructible, mais en zone intermédiaire. La valeur du terrain a donc été complètement amortie (CHF 359'999.--).

35 Bâtiments :

3511 Collège de Donneloye

3511.312 Eau-Energie-Combustible

Suite au changement de la chaudière, ce poste est largement inférieur au budget.

3511.314 Entretien du bâtiment

En conformité au budget, le porche et la porte d'entrée du collège ont été rénovés. Les 4 fenêtres de la façade sud de l'appartement de 4 pièces ont été remplacées et les portes d'entrée du bureau communal ont été repeintes.

3511.427 et 3511.465 Revenus des immeubles et participation de tiers

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'ASIRE (groupement scolaire) n'a plus la même manière de calculer les loyers versés pour les classes du collège. Le compte laisse apparaître une nouvelle répartition des montants, mais le total est conforme au budget.

3522 Grande salle

355.312 Eau – Energie – Combustible

Un local de fitness privé a été aménagé dans une salle de l'abri PC de la grande salle. Il a généré une augmentation des frais des coûts d'électricité des abris. Ce montant a été pris en charge par le locataire du local (cpte 352.465 participation de tiers). Cette location a été abandonnée en septembre 2014.

352.315 Entretien des installations

Montant légèrement inférieur au budget.

3531-3534 Eglises Donneloye et Prahins

3531.312 et 3534.312 Eau – Energie – Combustible

Les fluctuations de consommation d'électricité pour les églises sont difficilement prévisibles. Un contrôle est actuellement mis en place.

3531.315 Entretien des installations

Montant légèrement inférieur au budget pour le talus de l'église de Donneloye.

355 Auberge communale

355.312 Eau – Energie – Combustible

Montant idem à celui de 2013.

355.315 Entretien des installations

Le lave-verre a dû être changé. Les autres coûts sont de travaux ponctuels.

355.330 Amortissement patrimoine financier

La Municipalité a décidé un amortissement supplémentaire de CHF 100'000.--.

4 Travaux

430 Routes

430.312 Eclairage public :

En 2013, la Romande Energie n'a pas envoyé de facture pour l'éclairage public de Donneloye, mais uniquement une facture d'un montant de CHF 4'182.75 relatif selon nous à l'éclairage public de Gossens. De ce fait, la boursière a provisionné un montant de CHF 4'500.-- en transitoire dans les comptes 2013. Or, la facture de CHF 4'182.75 concernait également le village de Donneloye. La provision, en accord avec la fiduciaire lors du contrôle des comptes, a été annulée sur les comptes 2014.

430.313 Fournitures et marchandises

La Romande Energie a étiqueté les mâts de l'éclairage public pour un montant d'environ CHF 2'800.--.

Le remplacement de plusieurs panneaux aux entrées des villages a coûté un peu plus de CHF 8'800.--.

430.314 Entretien des routes

Sur un montant budgété de CHF 42'000.00, les travaux effectués se sont élevés à CHF 28'966.30

430.351 Participation charges cantonales (déneigement)

Contrairement à l'hiver précédent, le coût du déneigement est largement inférieur pour cette année.

441 Parcs – Places de sports et loisirs

441.314 Entretien parcs, places sports et loisirs

La rénovation de la place de jeux de Mézery n'a pas été réalisée en 2014 ; un montant recalculé a été budgeté pour 2015.

450 Déchèteries

Comme dans d'autres communes, après une baisse importante du volume des déchets en 2013, les coûts ont augmentés en 2014. A cette augmentation des charges s'est ajoutée la baisse de la rétrocession de la Strid (CHF 330.--/la tonne dès le 2^{ème} trimestre 2014 au lieu de CHF 400.-- en 2013).

460 Egouts et épuration

460.314 Entretien des collecteurs :

Des travaux sur divers collecteurs à Prahins ont été effectués en 2014. (Rossan, Bois de Forel, Chemin de la Croix).

460.315 Entretien des installations :

Participation de la commune pour l'étude de la remise à ciel ouvert du ruisseau des Marais à Mézery et divers : CHF 2'540.--

Solde de la participation de la commune pour la remise à ciel ouvert du ruisseau des Billardes (panneaux, indemnisation, triage) : CHF 954.--. Petit rappel, seuls 5% des travaux ont été mis à la charge de la commune.

460.331 Amortissement obligatoire travaux épuration

L'investissement pour les dépotoirs est complètement amorti (CHF 868.20 au lieu de CHF 5'000.-- budgeté)

461 Stations d'épuration

Total des coûts pour les 3 step légèrement inférieur au budget

5 Instruction publique & culte

Légère augmentation des coûts de la participation au groupement scolaire, mais inférieurs au budget.

6 Police

610 Police (réforme policière)

Le solde du décompte de la facture de la Réforme policière nous est parvenu avec le décompte de la péréquation en septembre. Un montant supplémentaire de CHF 13'478.— a dû être versé, ce qui augmente les coûts pour 2014.

650 Défense contre l'incendie

Comme annoncé lors de la présentation du budget 2014, la commune a versé aux pompiers la différence de l'indemnisation payée par le SDIS (par rapport au prix de l'heure de commune) pour un total de CHF 3'051.50.

Le montant payé au SDIS régional est de CHF 26'246.45, légèrement en dessous du budget.

660 Protection civile

Coût par habitant pour la redevance à la PC en 2014 : CHF 16.75 par habitant, soit CHF 12'313.50

7 Sécurité sociale

710 Service social

710.352 Parts charges (ARAS + FAJE + ACAS) :

Depuis le 2^{ème} semestre 2014, la commune fait partie de l'EFAJE Echallens, mais seulement partiellement. Les Mamans de jour sont encore rattachées à l'ARAS Yverdon. Le décompte final des prestations 2014 se monte à CHF 2'306.40 pour Echallens et CHF 7'025.75 pour Yverdon. Les autres coûts correspondent au budget.

720 Prévoyance sociale

720.351 Facture sociale :

Contrairement à 2012, le décompte de la facture sociale 2013 est pratiquement identique aux acomptes demandés (remboursement de CHF 510.--). La simulation pour le bouclage 2014 donne un supplément à verser d'environ CHF 10'000.--.

730 Santé publique

730.351 Participation à des charges cantonales :

La participation versée à l'AVASAD pour les soins à domicile est de CHF 59'817.60 (CHF 84.50/hab.), conforme au budget.

8 Services industriels

810.315 Entretien des installations :

Outre les travaux de raccordement des nouvelles villas et habitations (montant compensé par les taxes de raccordement), divers travaux de réfection ont été effectués en 2014 :

- Gossens : réparation conduite et chambre aux Granges de Gossens environ CHF 9'000.--
- Mézery : raccordements aux fontaines collège et abri-bus environ CHF 2'800.—
- Donneloye : réparation bassin fontaine collège environ CHF 2'600.--

810.381 Attribution à fonds eau :

Pas d'attribution cette année, car les charges sont supérieures aux revenus.

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE DONNELOYE

sur proposition de la Municipalité
entendu le rapport de la Commission des finances et gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2014 :

Revenus :	3'425'299.08
Charges :	3'313'555.55
Excédent des revenus :	111'743.53

2. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité.
3. d'adopter la gestion de la commune et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

la Syndique

L. Courvoisier



la Boursière

F. Gavillet

Annexes :

- Rapport de la fiduciaire avec comptes
- Tableau des amortissements
- Tableau des liquidités et emprunts